

Audio conférence du 4 juin

le point sur la campagne IR :

Nous sommes dans la dernière semaine de la campagne
Beaucoup d'appels téléphoniques (57 813) et d'e-contact
32 % de retombée dans ILIAD
accueil présentiel très modéré
on s'attend à une pression croissante, on peut prévoir un prolongement de la période d'accueil (pas de publicité dans ce sens)

le prochain CTL en présentiel (le 19 juin) :

organisation d'une présence par siège de titulaire + 1 expert, avec 1 personne par table de 2
des masques et du gel seront à la disposition.

La prime covid :

la direction envoie un tableau aux Chefs de Service pour retour mardi prochain
elle sera versée sur le salaire de juillet pour les bénéficiaires
pas de quota par service
total de l'effectif éligible : max 30 % (435 agents)
période : période du PCA (17 avril au 11 mai), tous les grades sont concernés (Berkanis inclus)
l'UNSA conteste la barre des 30 % : durant la période, si l'on additionne le présentiel et le télétravail on obtient toujours un taux supérieur à 30 %

Questions diverses :

Les congés :

le SIP d'Arras n'a toujours pas connaissance du nombre de congés ou rtt repris pour le confinement
cela ne devrait pas tarder, il y a besoin d'une mise à jour de sirius
les plannings : la direction va contacter les chefs de service
quelles seront les règles pour cet été ?
Le directeur n'est pas obtu sur la règle des 50 % (peut descendre à 30%)
Possibilité de poser des jours CET ? oui
La limitation de 31 jours consécutifs peut être dépassée avec ajout de jours CET :, la nécessité de service est la règle (validation par le chef de service) , comme cela se pratique déjà.

Le matériel de désinfection pour les femmes de ménage :

besoin de renouvellement
les gants sont fournis par le BIL , selon la direction il n'y a aucun problème d'approvisionnement...
il faut envoyer les noms des gens qui ont des manques de matériel (à la direction)

L'écêtement horaire reprend à la date du 11 mai

possibilité de purger les gros crédits horaires en prenant plus d'un jour par mois ? :
1 jour ou 2 demi journées , ce jusqu'en fin juin

le GT CDAS prochain : la limitation de participation nécessitera une organisation de la prise de parole

les ASA pour garde d'enfants : il faut un justificatif émis par l'école

le préfet met en demeure les Maires de rouvrir les écoles